

WEBINAIRE PUBLICATION DES REGISTRES DES ENTRÉES

Présentation du modèle et ouverture de l'appel à commentaire

Mot d'accueil AAF

Introduction

Le « registre des entrées »

L'enregistrement des archives entrées dans un service public d'archives est une formalité réglementaire

- Que les archives soient publiques entrées par versement
- ou privées entrées par voie extraordinaire

Le registre des entrées est un document réglementaire introduit par le Règlement général de 1921 pour les Archives départementales dont la tenue est obligatoire (art. 30)

- Il centralise et synthétise les informations figurant dans les bordereaux de versement
- Il atteste de la prise en charge de documents par le service d'archives, sur la base des entrées réelles
- Il peut être mis à jour en cas de sortie définitive (restitution, transfert à un autre service d'archives, destruction).

Un document similaire existe dans les musées : le registre d'inventaire (18 colonnes)

- Formalisé par l'arrêté du 25 mai 2004 traitant des inventaires et récolement d'œuvres dans les « Musées de France ».
- L'inscription à l'inventaire d'un bien affecté aux collections d'un musée de France intervient au plus tard le 31 décembre de l'année suivant l'année de l'acquisition.

La publication du registre des entrées des services d'archives

Principes :

- Publier en open data les registres des entrées des services publics d'archives
 - data.gouv.fr et data.culture
- Logique de transparence : mise en œuvre de la loi pour une République numérique

Objectifs :

- Mettre à disposition du public les données des registres d'entrées comparables d'un service à un autre
 - harmonisation nécessaire de la structure des données publiées

Complémentarité avec la stratégie du SIAF

Poursuivre et faciliter la généralisation des démarches Open Data déjà entreprises

- Par le SIAF : publication des statistiques de l'enquête annuelle
- Par les Archives nationales : publication du registre des entrées depuis 2014

Permettre aux différents services d'archives de travailler en réseau sur la collecte, de s'informer de ce qui a été collecté

- Par les services voisins, au sein d'une région
- Par les AN et les missions en administration centrale

Mettre en œuvre des actions de transparence sur la collecte des archives

- Concertation « Archives pour demain »
- Publication du Cadre stratégique commun de modernisation des archives 2020-2024 (<https://www.gouvernement.fr/cadre-strategique-commun-de-modernisation-des-archives-3042>) dont l'un des objectifs (10.3) est de favoriser la transparence des politiques de collecte et de traitement pratiquées par les services publics d'archives

L'élaboration du modèle de données

Mise en œuvre des travaux

Un groupe de travail co-animé par l'Association des Archivistes Français et le Service interministériel des Archives de France

Un groupe de travail constitué en juin 2020 afin de travailler sur une structure standard permettant de faciliter les partages de registres, réunissant :

- des archivistes
- des spécialistes des données

Le groupe de travail se concentre sur les registre des entrées d'archives définitives

Le groupe de travail a effectué les opération suivantes

- Collecté des registres auprès de différents services d'archives pour identifier les informations communes à leurs registres d'entrées (et logiciels métiers)
- Analysé les informations contenues dans les différents modèles de registres
- Débattu pour parvenir à la définition d'un modèle général avec les informations jugées indispensables

Le modèle une fois stabilisé sera publié pour un appel à commentaires auprès des services d'archives et du public

La structure du modèle de données

Le modèle définit :

- les champs (obligatoires ou facultatifs) devant figurer dans le registre publié en open data
- la façon de les renseigner

Pour chaque champ du registre des entrées, le modèle permet d'explicitier les éléments à renseigner

- Nom : prenant la forme d'un code
 - par Ex : nomArch
- Titre : nom rédigé,
 - par Ex : Nom du service d'archives
- Description : explicitation de l'information à renseigner
 - par Ex : nom sous forme textuelle du service d'archives dans où sont entrées les archives
- Type : formalisme de l'information,
 - par Ex : chaîne de caractères, date
- Valeur :
 - par Ex : obligatoire ou facultatif
- Le cas échéant : une liste fermée de valeurs autorisées
 - Par Ex : pour la nature juridique, seules les valeurs "Archives publiques", "Archives privées", "Archives publiques et privées" sont admises

La description des archives par le modèle

Informations sur la prise en charge

- identifiant de l'entrée
- nom du service archives
- cote
- date d'entrée
- nature juridique des documents entrés
- modalité d'entrée

Informations sur l'origine (le producteur)

- organisation versant l'entrée
- service versant
- organisation productrice de l'entrée
- service producteur
- domaine et fonction du producteur

Descriptions du contenu

- description du contenu
- date document le plus ancien présent dans l'entrée
- date du document le plus récent présent dans l'entrée

Description matérielle

- nature matériel des documents
- métrage linéaire de l'entrée
- nombre d'articles
- volume d'archives électroniques
- nombre d'objets électroniques

Les informations de contextualisation

Les informations globales (métadonnées) décrivant le jeu de données (registre des entrées) vont permettre de le documenter.

- Grâce à elles, le réutilisateur pourra mieux comprendre le contexte de production et le contenu d'un jeu de données.

Exemples de métadonnées :

- Nom du producteur du jeu de données :
- Titre du jeu de données :
- Description du jeu de données :
- Fréquence de mise à jour :
- Licence :
- Contact

Un tag commun pour l'ensemble des jeux de données répondant à ce schéma (registre des entrées des services publics d'archives) facilitera leur identification et leur agrégation simple et rapide.

Le modèle de données

Comment contribuer?

L'appel à commentaires est ouvert du **07 janvier au 12 février 2021**

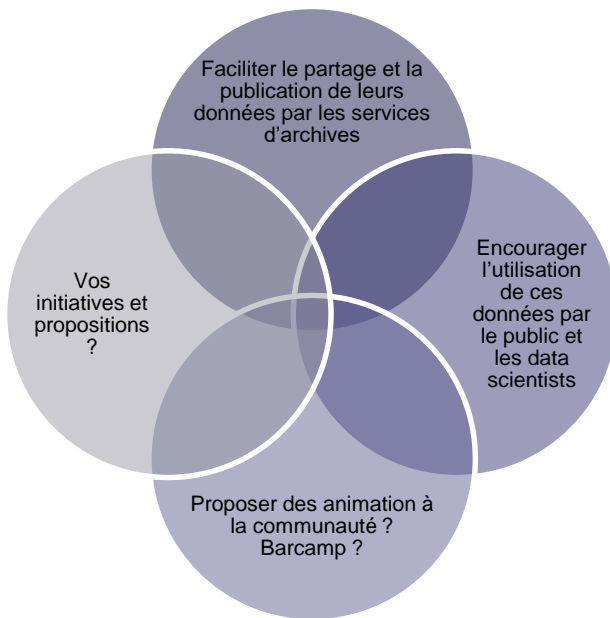
Le modèle à commenter se trouve https://docs.google.com/spreadsheets/d/1O-8Hhw6_78BILxNAchI391cpYNXpck2S1cTH1bXM_d8/edit?usp=sharing (en cas d'impossibilité d'accès à GoogleDrive, une version tableur est disponible)

Documentation et informations sur la création du schéma (dont supports des COPIL) :
<https://github.com/dataactivist/siaf>

Contact et transmission de vos commentaires éventuels : annelaure@dataactivist.coop

La suite ?

Favoriser l'usage du modèle



Vos questions